

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 1<sup>re</sup> ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 13 octobre 2023	Étape 1 (20%) 17 novembre 2023	Étape 2 (20%) 22 février 2024	Étape 3 (60%) 22 juin 2024
<b>Français</b>				
Lire (50%)		X	X	X
Écrire (30%)			X	X
Communiquer oralement (20%)		X		X
<b>Anglais</b>				
Comprendre des textes entendus (60%)		X		X
Communiquer oralement en anglais (40%)			X	X
<b>Mathématique</b>				
Résoudre une situation-problème (20%)			X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (80%)		X		X
<b>Éthique et culture religieuse</b> (100%)			X	X
<b>Éducation physique et à la santé</b> (100%) – Voir annexe		X	X	X
<b>Art dramatique</b> (100%)			X	X
<b>Musique</b> (100%)			X	X

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources pertinentes.

De plus, la compétence suivante fera l'objet d'un commentaire à l'étape 2 : Organiser son travail.

### Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.